

Image not found or type unknown



droit des separations de bien en union libre avec 2 enfants

Par **nikibobi**, le **01/02/2011** à **13:33**

je vis en union libre avec une femme depuis 20ans, on a eu 2 enfants nous avons achete des biens immobiliers qu'on a mis a son non par prudence. nous avons decidé de se separer. comment faire valoir mes droits pour la separation des biens?...

Par **Domil**, le **01/02/2011** à **15:58**

La prudence va vous couter chère. Vous allez devoir prouver avoir participé à l'acquisition des biens et passer par le TGI donc avocat obligatoire. Commencez donc par prendre un avocat